

FICHE DÉTAILLÉE DE L'ACTION

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

TELEPILOTE PROFESSIONNEL DRONE

Exploitation d'un UAS (drone) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière

Version catégorie spécifique

PUBLIC :

Être âgé de 16 ans

PRÉ-REQUIS :

Savoir lire et écrire en langue française.

Être en possession de l' "Attestation de réussite à l'examen en ligne pour exercer les fonctions de télépilote dans les sous-catégories A1 et A3", ou un engagement de passage à une date prévue avant l'examen de certification (possible durant la formation, ne pas hésiter à nous contacter pour être accompagné si besoin).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Passage de la Certification "Exploitation d'un UAS (drone) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière"

L'objectif est d'assurer au bénéficiaire d'être en capacité d'effectuer des missions de prise de vue aérienne dans le cadre d'une activité de télépilotage de drone professionnel, liée aux métiers de l'immobilier (architecte, géomètre, agent immobilier, BTP, promoteur, notaire, etc.), conformément aux exigences réglementaires de la DGAC et l'EASA.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la certification, le titulaire sera capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre de :

- Télépiloter un drone Multirotors civil à usage professionnel en situation normale et anormale.
- Réaliser des missions techniques (inspection d'ouvrage, missions techniques, mission de suivi de chantier, captation d'image dans un but de travail de photogrammétrie, etc.) dans le cadre de la promotion immobilière.
- Connaître les principes de la propriété intellectuelle, en matière d'imagerie immobilière.
- Savoir réaliser des missions dans le domaine de la vente immobilière.
- Connaître les principes de réglages des capteurs photos et vidéo, ainsi que le choix du matériel propre à l'immobilier.
- Être autonome en matière de connaissances de droits à l'image et de propriétés privées.

CONTENU :

Jour 1 :

- Revue des attentes
- Notions réglementaires applicables à l'immobilier
- Présentation des Checklists
- Briefing
- Vols
- Debriefing

Jour 2 :

- QCM de révision en groupe
- Droit à l'image et propriétés privées
- Réglementation
- Travaux pratiques de préparation de mission immobilière
- Vols en situations anormales
- Cours CATS
- Debriefing

Jour 3 :

- QCM de révision en groupe
- Travaux pratiques de préparation de mission
- Altimétrie et hauteur de vol
- Initiation aux vols sans visibilité
- Cours CATS
- Debriefing

Jour 4 :

- QCM de révision en groupe
- Les autorités de tutelle
- Les obligations de l'exploitant
- Cours CATS
- Vols de préparation à la certification Dronedifice
- Debriefing

Jour 5 :

- Révisions sur l'ensemble du programme
- Passage de l'examen de certification RS6699 et de l'évaluation pratique

Le contenu ci-dessus est indicatif et est adapté aux besoins des participants après une réunion avec le commanditaire

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

En présentiel :

- Enseignements généraux en face à face
- Travaux pratiques sur ordinateur, papier et tableau blanc
- Travaux pratiques sur drone de formation
- Travaux pratiques sur simulateur de vol

Une partie de l'intervention peut avoir lieu à distance en visioconférence, si les conditions sanitaires l'exigent

Un support numérique en version PDF et/ou un document papier sera remis aux participants le cas échéant

MODALITES DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :

En cours de session : une évaluation en cours de séquence (quiz, QCM, etc.)

Fin de session / à chaud : évaluation du niveau et des connaissances

Post session / à froid : évaluation de la mise en application des outils de la formation dans les mois qui suivent la formation : évaluation des stagiaires formés.

Évaluation de la formation et du formateur : questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires à la fin de la formation

REFERENCE ET QUALIFICATION DU FORMATEUR : Arnaud BRUGARO (CV visible sur le site internet)

DURÉE / RYTHME et HORAIRES :

1 session de formation comprend 35 heures en présentiel réparties sur 5 jours et au moins 5 heures en FOAD.

Possibilité après accord du responsable pédagogique d'aménager le planning de formation soit en programmant une tout autre organisation pédagogique sous forme de cours du soir ou encore par regroupement de journée (plusieurs blocs de 2 à 3 jours).

DELAIS D'ACCES : Entrée/sortie permanentes tout au long de l'année. Inscription jusqu'à une semaine du début du stage de formation et selon les règles de prise en charge du financeur.

DATES ET LIEU :

Centre de formation EMERAUDE AERO FORMATION, 2B route de Larnay, 86580 BIARD.

Dates des sessions mises à jour régulièrement sur le site internet.

GROUPE : minimum 1 et maximum 6 stagiaires par session.

Tarif par personne ou global de la formation : Indiqué sur le site internet.

Éligibilité CPF : Inscrite au répertoire spécifique RS6699 enregistrée le 19-07-2024 par Drone Up Academy

Les frais d'hébergement et de repas sont à la charge des participants ainsi que les redevances d'examen théorique (A2 / CATS).

CONTACTS :

Administratif & Pédagogique : M. BRUGARO Arnaud / 06 82 22 14 53 / contact@zenaskell.fr

CHIFFRES CLES :

Nombre de stagiaires ayant suivi cette formation : 1

Taux de satisfaction constaté : 100 %

ACCESSIBILITE HANDICAP

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

